Discours de Madame Angelina EICHHORST

Chef de la Délégation de l'Union Européenne au Liban

"EU-South Med relations: Policies and partnerships to support economic and social rights and the role of civil society"

11 juin 2012

Check Against Delivery

Mesdames, Messieurs,

Je suis heureuse d'être aujourd'hui avec vous pour lancer cet atelier de travail qui se propose de discuter les politiques à mettre en œuvre dans le cadre du Partenariat euro-méditerranéen pour appuyer les réformes dans les pays méditerranéens.

Le rôle joué par la société civile dans les grands bouleversements qui ont affecté le monde arabe au cours de l'année 2011 a été considérable. L'Union européenne a salué ce rôle à plusieurs reprises et s'est engagée à apporter tout son appui aux organisations de la société civile dans le cadre de la nouvelle Politique européenne de voisinage.

Le dialogue politique, économique et social qui devrait émerger entre la société civile et le pouvoir politique, tout comme le dialogue qui devrait s'installer entre différentes composantes de la civile elle-même, exemple syndicats société par entre d'employeurs et syndicats d'employés, est, pour l'Union européenne, un élément fondamental de la stabilisation politique des sociétés, en Europe comme ailleurs.

Ce dialogue est, en effet, un moyen de faire émerger une société inclusive, une société qui permette à chacun de trouver sa place au sein de son pays dans le plein respect de ses droits naturels et humains. En ce $21^{ième}$ siècle, il n'est plus permis que certaines parties de la population soient laissées en marge des mécanismes de décision, que leurs attentes soient ignorées, que de nombreux individus ne puissent profiter des bienfaits de la croissance économique. Des individus auxquels on accorde la possibilité de participer aux prises de décisions peuvent contribuer de manière plus positive à la construction d'une société basée sur le respect de l'autre.

Ce sont les raisons pour lesquelles l'Union européenne s'est engagée à soutenir les organisations de la société civile et à pousser les pouvoirs politiques des pays du voisinage et ailleurs à entamer un dialogue approfondi et constructif avec ces organisations. Nous sommes d'ailleurs en train d'initier un

"dialogue structuré" avec les représentants de la société civile et avec les autorités locales afin qu'ensemble elles puissent peser davantage sur les décisions et les orientations en matière de réforme, de gouvernance et de fourniture de services sociaux.

La Commission européenne a lancé une "Facilité de soutien à la société civile" dans le cadre de la nouvelle Politique Européenne de Voisinage. Cette facilité est conçue pour améliorer la capacité de la société civile à promouvoir les réformes et à renforcer l'obligation faite aux autorités publiques de rendre des comptes. Un budget de 11 millions d'euros a été alloué au Voisinage Sud en 2011 et des montants similaires sont prévus pour 2012 et 2013. Une des composantes de cette Facilité est le soutien à l'implication des acteurs non-étatiques dans le dialogue sectoriel.

Je ne doute pas que le partenariat entre organisations de la société civile des deux rives de la Méditerranée contribuera à renforcer l'Etat de droit et l'élaboration de politiques économiques et sociales plus inclusives. Je vous souhaite à tous de très bonnes et très fructueuses discussions.